

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget 2027 : la FFB alerte sur un nouveau coup dur pour les entreprises du bâtiment

Alors que le bâtiment vit une crise historique, le gouvernement s'apprête à porter un nouveau coup aux entreprises en alourdissant le coût du travail. Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2027 renchérirait le coût du travail de plus de 11 milliards d'euros, soit 1,6 % de la masse salariale du secteur privé. Sur ce montant, 9,3 milliards d'euros résulteraient de la seule remise en cause des allègements généraux de cotisations patronales : gel de la réduction générale malgré la revalorisation du SMIC et intégration de l'intéressement, de la participation, de l'abondement et de la prime de partage de la valeur dans son calcul. Pour la FFB, ces mesures, qui menacent près de 200 000 emplois à moyen terme dans l'ensemble des secteurs, risquent d'aggraver les destructions de postes déjà à l'œuvre dans le bâtiment et de compromettre toute perspective de reprise.

Après quatre années de recul de l'activité, des carnets de commandes fragilisés et des dizaines de milliers d'emplois perdus, les artisans et entrepreneurs du secteur doivent désormais faire face à une nouvelle menace : une augmentation des charges qui pèsera directement sur leur capacité à maintenir leurs effectifs en ces temps difficiles et à recruter lorsque l'activité ira mieux.

Dans le bâtiment, où la main-d'œuvre représente une part essentielle des coûts de production, chaque euro de charge supplémentaire compte. Pour les artisans et entrepreneurs, qui emploient plus de 1,2 million de salariés, déjà confrontés à une baisse des commandes, une trésorerie tendue et à des marges réduites, cette hausse pourrait entraîner des conséquences immédiates : des embauches reportées, des augmentations de salaires compromises et, dans les situations les plus difficiles, de nouvelles suppressions de postes.

Cette orientation est d'autant plus incompréhensible que le pays manque cruellement de logements et que les besoins de rénovation restent considérables. Comment espérer construire davantage, accélérer la transition énergétique et répondre aux besoins des Français si l'on affaiblit ceux qui réalisent les travaux en réduisant les soutiens à la construction d'un côté et en affaiblissant ceux qui construisent de l'autre ?

La FFB refuse que les entreprises du bâtiment deviennent une nouvelle variable d'ajustement budgétaire. Le redressement des comptes publics ne peut se résumer à faire payer toujours plus ceux qui entreprennent, investissent et emploient.

La Fédération demande donc au gouvernement et aux parlementaires de revoir leur copie et de préserver les dispositifs d'allègement de charges indispensables à l'emploi dans le bâtiment.

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 193* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 234 000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1^{ère} organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2025). www.ffbatiment.fr ou [@FFBBatiment](https://twitter.com/FFBBatiment)

Frédéric Carré, président de la FFB, déclare :« *On ne peut pas, d'un côté, déplorer la crise du logement et les destructions d'emplois et, de l'autre, prendre des décisions qui aggravent les difficultés de nos entreprises. Nos artisans et entrepreneurs ont besoin de commandes, de visibilité et de stabilité, pas de nouvelles charges ! À force de renchérir le travail, on finit par décourager ceux qui créent de l'activité et de l'emploi. Il est temps de changer de cap et de laisser nos entreprises travailler !* »

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 193* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 234 000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1^{ère} organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2025). www.ffbatiment.fr ou [@FFBBatiment](https://www.instagram.com/FFBBatiment)